



VILLE DE
MACAMIC
Une ville de choix

Aux citoyens de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la greffière-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Le rôle de perception foncier pour l'année 2025 est déposé au bureau de la greffière-trésorière de la Ville de Macamic et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Donné à Macamic, ce 14 janvier 2025

Joëlle Rancourt
Greffière-trésorière adjointe